

**Les
caravanes
de LO
à votre
rencontre**

p 12

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1876 - 16 juillet 2004 - prix : 1 €

**Chirac veut
"assouplir les
35 heures"
sur le dos des
travailleurs**

p 3

**Assurance-
maladie**

**Le
gouvernement
rançonne
les malades**

p 5

Chômage :

**Borloo
s'attaque
aux chômeurs,
pas au
chômage**

p 8

ÉTATS-UNIS :

**Kerry promet de faire
du Bush sans Bush**

p 7



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ L'électricité, un droit pour tous
- p 5 ■ Assurance-maladie : racket et chasse aux malades
- p 8 ■ Bosch-France : chantage à la délocalisation

Tribune

- p 4 ■ Un crime social

Dans le monde

- p 6-7 ■ Israël : le mur condamné par la Cour internationale de justice
- Espagne : attentats de Madrid, Aznar avait menti
- Pologne : pour l'OCDE, la population trop indemnisée
- États-Unis : Kerry promet de faire du Bush sans Bush ; le PDG d'Enron en prison
- p 8 ■ Allemagne : les patrons maîtres-chanteurs ; un patronat de combat

Logement

- p 9 ■ Augmentation des loyers ; spéculation sur les prix ; deux cas d'offices HLM

Entreprises

- p 9, 10, 11
- Exide-Nanterre (Hauts-de-Seine)
- EDF : ouverture du marché aux clients « professionnels »
- Chaffoteaux et Maury Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)
- Vallourec - Laigneville (Oise)

Il y a 100 ans

- p 11 ■ À Cluses, un patron tue des grévistes

Caravanes Lutte Ouvrière

- p 12 ■ Villes-étapes et échos

• La Courneuve

Le sous-préfet de Seine-Saint-Denis supprime les subventions d'une association de quartier

AFRICA, association située au milieu de la « cité des 4 000 » à La Courneuve en banlieue parisienne, y mène depuis près de 17 ans des activités d'accompagnement scolaire, de cours d'alphabétisation, de permanence d'écrivain public. Mais c'est aussi une association qui lutte au jour le jour contre les préjugés racistes et sexistes, accueillant tous les habitants du quartier quelles que soient leurs origines, quelle que soit leur confession, et qui développe chez les enfants de la cité le sens de la solidarité et de l'entraide.

AFRICA lutte aussi, et c'est dans la logique de sa vocation, contre la montée de l'intégrisme, et constitue un soutien important pour toutes les jeunes filles qui cherchent à vivre librement, en se débarrassant des tutelles de la religion, qui refusent le port du voile imposé.

C'est parce qu'elle a pris position contre la guerre en Irak et en faveur du peuple palestinien que le sous-préfet a décidé de couper la part des subventions qui sont de son ressort. Lors d'une entrevue avec des représentants de l'association, il leur a déclaré : « Vos prises de positions (politiques) me sont indifférentes, je veux simplement qu'il n'y en ait plus » ! Le même

sous-préfet vient d'ailleurs de couper les subventions à l'association de chômeurs APEIS de Stains car elle avait parlé du « maquignon Raffarin » dans un tract.

Mais c'est justement parce que l'État, dont le sous-préfet est un représentant, n'assume pas ses responsabilités dans les quartiers populaires que l'existence de ce genre d'associations est aussi vitale.

Une pétition a été lancée qui a déjà recueilli 1 300 signatures. L'association a aussi reçu le soutien de personnalités comme la féministe Gisèle Halimi ou le militant anti-raciste Maurice Rajfus.

Et, comme disent les militants : « AFRICA continuera à agir dans les cités, pour que les gens qui y habitent puissent avoir un soutien pour s'en sortir, pour qu'ils soient pas coupés de la vie en société, pour qu'ils soient chaque jour davantage intolérants aux idées racistes, sexistes et xénophobes, et ceci, d'où qu'elles viennent ! »

André ROYAN

Quand TF1 s'occupe de nos cerveaux

Dans un livre récemment paru, *Les dirigeants face au changement*, le patron de TF1, Patrick Le Lay, donne tout crûment la vision qu'il se fait de son métier : « Soyons réalistes : à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit. (...) Nos émissions ont pour vocation de rendre le cerveau du téléspectateur disponible, de le détendre, pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. »

Que les programmes de télévision soient le plus souvent de simples faire-valoir pour vendre de la pub, on s'en était déjà rendu compte. Il n'est toutefois pas fréquent

qu'un patron de chaîne l'avoue avec tant de cynisme. En tout cas, mission accomplie : la qualité des programmes de TF1 et de la plupart de ses concurrents laisse au téléspectateur un « temps de cerveau disponible » considérable.

Patrick Le Lay a donné son point de vue dans un livre à diffusion relativement restreinte. Qu'attend-il pour le dire à la télé ?

Pierre VANDRILLE



Notre Saint-Père qui êtes sur internet...

La Conférence des Évêques de France a annoncé la mise en service d'un site internet entièrement consacré au pèlerinage du pape à Lourdes, en août prochain. On y trouvera le programme des célébrations, les modalités de participation à ce pèlerinage, l'accès et le logement à Lourdes, etc.

Il faut croire que les hautes autorités catholiques considèrent que le fruit de la science moderne est un messenger plus efficace que l'archange Gabriel. Puisque les voies du seigneur restent impénétrables, celles de

l'internet sont donc grandes ouvertes afin que les croyants ne se perdent pas en allant à Lourdes et, accessoirement, qu'ils y dépensent leur argent chez ces marchands du temple qui y font leur beurre.

Car si à Cana Jésus, veut-on nous faire croire, a réussi à changer une fois l'eau en vin, à Lourdes on transforme tous les jours une eau prétendument miraculeuse en billets de banque. C'est sans doute cela, le vrai miracle.

Jean RAYNARD

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

Chirac : « assouplir les 35 heures » sur le dos des travailleurs

Au cours de sa traditionnelle interview du 14 juillet, Chirac s'est prononcé sur la remise en cause des 35 heures. S'il a affirmé que la durée légale du travail resterait fixée à 35 heures, il s'est prononcé pour des « négociations » entreprise par entreprise entre « partenaires sociaux » pour « assouplir » librement la législation et, suivant la formule qui est à la mode au gouvernement comme au Medef, permettre à ceux qui « veulent travailler plus pour gagner plus » de pouvoir le faire.

En matière d'hypocrisie, Chirac est vraiment le premier des Français ! Car comment peut-on parler de libres négociations quand un patron fait un chantage à la délocalisation, comme cela vient de se passer chez Bosch, à Venissieux ? Mais si Chirac a dit que les travailleurs « devraient s'y retrouver sur leur feuille de paye », ce qui est d'une remarquable imprécision, il s'est bien gardé de prendre position sur les exemples qui montrent comment les choses se déroulent vraiment dans la réalité.

En outre, travailler davantage pour gagner davantage est un leurre. Dans le meilleur des cas, ceux qui travailleront plus longtemps perdront moins sur leur salaire que les autres. Car ce que cherche le patronat c'est, comme disent les économistes au service des possédants, à « diminuer le coût du travail », c'est-à-dire, plus crûment, à diminuer les salaires. C'est l'éternel problème des heures supplémentaires. Ceux qui pourraient être tentés de croire qu'ils pourront gagner plus en travaillant davantage se retrouveront Gros-Jean comme devant, quand on leur répondra que, s'ils veulent s'en sortir, ils n'ont qu'à travailler 48 heures par semaine au lieu de 45 ! Car

quand Chirac et le patronat disent qu'il faut « revaloriser » le travail, c'est le dévaloriser qu'il faut comprendre.

Le comble, c'est que la loi des 35 heures mise en place par le gouvernement Jospin a été sur ce plan-là une aubaine pour les employeurs. La plupart des accords signés par branche ou par entreprise contenaient en effet (c'était prévu par la loi) des clauses de « modération salariale » et l'instauration d'une « flexibilité » accrue aux dépens des travailleurs. Le financement des 35 heures n'est pas non plus retombé sur les entreprises. Les patrons s'y sont retrouvés grâce à des diminutions de cotisations sociales (c'est-à-dire à une baisse du salaire différé).

Mais aujourd'hui, les patrons voudraient empêcher l'argent du beurre, en plus du beurre. Ils ne demandent pas la suppression de la loi sur les 35 heures. Ils demandent seulement la suppression de tout ce qui les gêne un peu dans cette loi, mais en conservant les avantages. Vouloir revenir totalement sur la loi Aubry aurait certes flatté la partie la plus réactionnaire de l'électorat de droite. Sarkozy avait il y a peu emprunté ce chemin, avant de modérer ses propositions. Mais en fait, en ne se prononçant pas pour la suppression pure et simple de la loi sur les 35 heures, Chirac ne fait que répondre au vœu du grand patronat

Reste que tous ces calculs de la classe possédante ne reposent que sur l'hypothèse que le monde du travail se laissera faire, ce qui est loin d'être certain. Le patronat et le gouvernement nous montrent que pour eux la lutte des classes continue pendant les congés d'été. Elle pourrait bien aussi, de la part de la

• RER D

La mythomane et les menteurs

On sait maintenant que l'agression dans le RER D, dont se prétendait victime une jeune femme, n'était qu'un douteux scénario issu de ses fantasmes. N'empêche qu'une telle affaire, si elle s'était effectivement produite (non seulement l'agression mais les détails qui l'accompagnaient : les croix gammées, les insultes antisémites), ne pouvait que révolter. Les propos, et bien plus encore les actes antisémites, sont intolérables et sans excuse, même quand ils sont le fait de voyous qui n'ont pas toujours une conscience claire de la signification de leurs gestes. Tout comme sont révoltantes toutes manifestations racistes et xénophobes. Et il n'y en a pas seulement dans les transports en commun, mais aussi dans les rapports quotidiens, même si elles ne sont pas aussi brutales,

dans les discriminations à l'embauche par exemple. Même s'il serait trop facile de justifier une ignominie par une autre, les unes et les autres s'alimentent mutuellement.

Cette fois, cette histoire s'est terminée par une pantalonnade dont Chirac et ses ministres ne sortent pas grandis. Leur empressement à se saisir d'un fait divers choquant et condamnable, alors même que les responsables de la police émettaient des réserves, s'est retourné contre eux. Sans même se donner le temps de vérifier, et ils disposent des moyens d'État pour le faire, ils l'ont avalisé et du coup ils ont transformé en une affaire grave ce qui ne relevait que d'un simple suivi médical. Comme quoi ils sont capables de dire n'importe quoi ! Même et surtout quand ils prétendent agir

pour le bien de tous, et en particulier quand ils prétendent agir dans l'intérêt de ce qu'ils appellent, non sans un brin de condescendance, « la France d'en bas ».

La presse n'a pas peu contribué à l'amplification du bobard, Mais elle a comme excuse, d'une part, de s'appuyer sur les dires gouvernementaux. Et d'autre part, son « créneau » n'est-il pas de vendre du sensationnel, quitte à contribuer à flatter les préjugés ?

Mais les propos gouvernementaux n'ont pas été en reste. En insistant sur la prétendue passivité des voyageurs face à une agression fictive, les porte-parole ne se sont pas privés de dénoncer leur responsabilité. C'est vrai qu'ils ne sont pas intervenus. Et pour cause ! Il n'est évidemment pas normal de ne pas essayer de venir

en aide à qui se trouve en difficulté. Mais souvent, ce n'est ni simple ni facile. Aux exemples de ceux qui restent cois parce qu'ils ont peur, ou qu'ils ne se sentent pas en situation de pouvoir intervenir, on peut opposer de nombreux exemples de femmes et d'hommes qui se sont interposés.

Et ces ministres, qui font la leçon à cette population qui n'aurait pas le courage d'agir, n'ont-ils pas eux-mêmes pris la fâcheuse habitude de se défausser de leur propre responsabilité sur les « gens » ? Or si l'insécurité a grandi au fil des ans dans les transports publics, par exemple, n'est-ce pas aussi dû à la diminution du personnel dans les gares, les trains, les autobus ?

L'argument de la responsabilité des simples citoyens nous avait été servi lors de la

canicule de l'été passé. Les ministres avaient alors incriminé la négligence des parents et des voisins des victimes, plutôt que de reconnaître que ce qui avait transformé une anomalie climatique en hécatombe était surtout dû à l'insuffisance criante de structures d'accueil et de soins aux personnes âgées, insuffisance qui n'avait cessé de s'amplifier, à mesure que les gouvernements successifs réduisaient leurs efforts budgétaires.

Nos gouvernants se prétendent les représentants du peuple, censés être au service de la collectivité. Mais ils ne savent qu'incriminer la population quand leur responsabilité est en cause. C'est qu'en fait ils ne sont pas au service de la collectivité, mais au service des riches.

Jean-Pierre VIAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Un crime social

Aujourd'hui 38 millions de personnes seraient atteintes du SIDA à travers le monde, pour l'essentiel dans les pays pauvres. 20 millions en sont déjà mortes. Après Doha, Cancun, c'est à Bangkok que les experts ont à nouveau débattu la question.

Pourtant depuis huit ans, un traitement existe : les trithérapies. Elles ni ont rien d'un remède miracle, elles ont des effets secondaires parfois très durs. Mais dans la plupart des cas, elles permettent aux malades de continuer à vivre, plus ou moins normalement. Et ces trithérapies, l'industrie mondiale est techniquement capable de les fournir à ceux qui en ont besoin. Avec la même facilité qu'elle a à nous inonder de crèmes antirides, de pilules amincissantes, de comprimés pour l'érection et de lotions contre la chute des cheveux. La meilleure politique de lutte contre le SIDA, un enfant du primaire serait capable de la formuler : mettre massivement en production les trithérapies, et approvisionner les malades tout en intensifiant la recherche jusqu'à la découverte d'un véritable remède.

Mais ce qui semble simple à première vue devient très compliqué dans le cadre du capitalisme. Les industries qui pourraient sauver les malades sont la propriété d'actionnaires privés. Le tout n'est pas de pouvoir techniquement produire, il faut le faire avec profit. Comme les aspirateurs sans sacs et les ampoules basse consommation, les médicaments contre le SIDA sont des marchandises protégées par des brevets dans le cadre du « droit de propriété intellectuelle ». Les laboratoires qui les ont découverts bénéficient d'un monopole de vingt ans sur leur production et leur commercialisation. Cela, même quand les fonds qui ont financé les recherches étaient en grande partie publics.

Pendant vingt ans, les laboratoires détenteurs des brevets peuvent donc pratiquer les prix qu'ils veulent, engranger les profits qu'ils veulent. Une mine d'or : dans les pays riches, les malades, surtout s'ils sont couverts par la sécurité sociale ou des mutuelles, peuvent être d'intéressants clients. Et les pays pauvres ? Les pays pauvres n'ont qu'à crever.

En 2000, des sociétés du Tiers-Monde annoncèrent le lancement de trithérapies à des prix 10 fois inférieurs aux médicaments de marque.

Levée de bouclier des groupes pharmaceutiques mondiaux, qu'ils soient américains comme Merck ou Abbott, suisses comme Novartis ou Roche, français comme Aventis ou Sanofi : dès 2001, 39 d'entre eux lançaient des poursuites judiciaires à Prétoria contre les contrevenants. Mais quand on spéculait sur la mort de millions de malades, mieux vaut ne pas trop attirer l'attention. Devant l'indignation montante, les trusts retirèrent leur plainte et engagèrent d'interminables négociations débouchant sur un accord en 2003... c'est à dire 6 millions de morts plus tard.

Que stipule cet accord ? Qu'un pays peut (dans certaines conditions), passer outre un brevet pour produire lui-même une trithérapie à bas prix. Mais si ce pays est trop petit et trop pauvre pour avoir sa propre industrie pharmaceutique ? Il peut éventuellement être autorisé à importer une molécule copiée. Mais uniquement au terme d'une procédure extrêmement longue, un parcours du combattant administratif. Gagner du temps : tel est le mot d'ordre des multinationales pharmaceutiques. Chaque jour qui passe, plusieurs milliers de malades périssent, dans des souffrances terribles. Chaque jour qui passe gonfle les profits de l'industrie du médicament, la plus rentable de toutes les branches économiques. Encore si c'était pour financer la recherche. Mais pour un euro investi dans la découverte de nouveaux médicaments, trois sont dilapidés en publicité et en dividendes pour les actionnaires.

38 millions de malades : faudra-t-il qu'il y en ait 100 millions, 200 millions pour qu'on réagisse ? Il est déjà trop tard pour que la baisse des prix suffise à stopper la pandémie. C'est gratuitement qu'il faudra apporter les traitements à ces millions de malades qui habitent les zones les plus pauvres de la planète. Cela, les patrons des groupes pharmaceutiques ne le feront jamais de leur plein gré. Il faut donc les y obliger. Quitte à les exproprier.

Placer l'industrie pharmaceutique sous le contrôle de la collectivité, produire massivement les médicaments dont la planète a besoin, les distribuer gratuitement : aujourd'hui, pour l'humanité, c'est une question de vie ou de mort.

Éditorial des bulletins d'entreprise l'Étincelle du 12 juillet publiés par la Fraction

Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004) - bimestriel publié par la Fraction
Dossier : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.
Articles : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

L'électricité est un droit pour tous les usagers !

À Saint-Denis, en région parisienne, depuis deux mois les interventions des agents d'EDF GDF et les coupures de courant pour impayés se sont multipliées, provoquant la mobilisation de l'APEIS (association de chômeurs) et de militants de différentes organisations.

À la suite de cette première mobilisation, un réseau d'alerte contre les coupures de courant pour impayés s'est constitué sur la ville. Pour les empêcher, le centre EDF a été bloqué à deux reprises par une trentaine de personnes, soutenues par la CGT-EDF. Ces actions ont rencontré la sympathie des agents d'EDF, qui en ont assez de faire ce sale boulot. Parallèlement, des salariés d'EDF remettaient le courant chez des gens coupés, affirmant haut et fort que l'électricité est un bien vital dont les usagers ne doivent pas être privés pour des raisons économiques. Des tracts ont été distribués aux habitants pour les informer de ces actions.

Cette agitation n'est pas passée inaperçue et, vendredi 9 juillet, une délégation a été reçue par les responsables de l'agence EDF de la Région. Lors de cette entrevue, ceux-ci ont donné différentes informations. Un fonds de solidarité existe bien, pour venir en aide aux familles qui ont du mal à payer leur facture. Mais alors que la part versée par EDF à ce fonds est restée la même, celle versée par l'État a diminué. Pire dans certains départements, notamment dans les Hauts-de-Seine, la moitié des fonds n'avait pas été versée - du moins jusqu'en 2002 - à ceux qui en avaient besoin, et les autorités se sont servies de cela comme prétexte pour baisser les subventions.

Les coupures ne sont jamais immédiates. Avant de couper complètement, EDF limite le courant à 3 000 watts pendant un mois. À Saint-Denis, le nombre de gens ainsi limités à 3 000 watts n'a fait qu'augmenter ces dernières années : 401 foyers en 2002, 458 en 2003, 438 à la fin du mois de mai 2004, et les responsables d'EDF ne cachaient pas qu'on pouvait atteindre les 800 foyers à la fin de l'année.

Au bout d'un mois, si la famille n'a pas fait la preuve de sa bonne foi, en commençant à payer ou en montrant qu'elle est soutenue par les services sociaux de la ville, on limite la puissance à 1000 watts, c'est-à-dire à rien (un radiateur consomme 1 500 watts en moyenne, un aspirateur 1 000 watts). Comme faisait remarquer un membre de la délégation, cela revient en fait à couper le courant.

Un salarié d'EDF a affirmé qu'il ne disposait pas du fusible qui permet de limiter la puissance à 3 000 watts, si bien que, dans son centre, c'est 1 000 watts immédiatement ! À Saint-Denis, 416 familles étaient concernées fin mai par cette mesure. Combien le seront cet hiver ? Et le plus consternant, c'est qu'on facture 45 euros cette limitation de courant à des gens démunis, alourdissant encore la facture impayée.

C'est d'autant plus révoltant qu'on sait que les salariés d'EDF, en voulant couper le courant dans la résidence secondaire de Seillière, ont découvert que ce dernier était branché en ligne directe sur le réseau et qu'il ne payait pas ses factures.

Correspondante locale

Armes lourdes pour le porte-monnaie



Les ministres se bouffent le nez pour défendre leur budget. Sarkozy, ministre de l'Économie, aimerait que Michèle Alliot-Marie, ministre des Armées, revoie à la baisse son budget. Pas question, rétorque celle-ci, avec l'appui de Chirac et de Raffarin : la loi de programmation militaire, qui fixe son budget jusqu'en 2007, sera respectée de A à Z. Cette loi prévoit 88 milliards d'euros de dépenses d'équipement supplémentaires (donc sans compter tout le reste), ce qui représente l'équivalent de six à huit « trous » de la Sécurité sociale, versés aux fabricants d'armes en tout genre. Une dépense évidemment parfaitement

inutile pour l'ensemble de la population !

Raffarin a confirmé son intention de respecter la loi en question lors de sa visite à l'usine Dassault de Mérignac, près de Bordeaux, usine qui produit l'avion Rafale, dont 294 seraient prévus pour équiper l'armée française. A raison de plus d'un milliard d'euros l'unité, l'avionneur peut être content. Sans compter que c'est le gouvernement qui garantit ses profits futurs... avec l'argent du contribuable que Sarkozy se chargera de faire rentrer.

Lucienne PLAIN

• Assurance maladie

Racket sur les malades

Les députés ont adopté l'article du projet de loi sur l'assurance maladie instituant une « participation forfaitaire » des malades, non remboursée, pour chaque acte médical, consultation, radio, prise de sang, etc., pour permettre, a dit le secrétaire d'État à l'Assurance maladie, une « prise de conscience » et une « responsabilisation » du patient. « La santé n'a pas de prix mais elle a un coût », a-t-il ajouté.

C'est si vrai que les dépenses de santé sont déjà payées à hauteur de près de 11 % par les

ménages, ce qui est considérable comparé à la part que l'État prend en charge : 1,2 % ! Mais la participation forfaitaire, c'est une charge supplémentaire que le gouvernement entend faire supporter aux mêmes.

Il s'agirait, pour l'instant, d'une participation de 1 euro. Mais cette somme n'est pas inscrite dans le projet de loi : elle sera précisée par décret ultérieurement. Car évidemment la loi laissera toute latitude aux gouvernements pour l'augmenter dans l'avenir.

Certes, quelques person-

nes en seront exonérées, comme les femmes enceintes, les bénéficiaires de la CMU, les enfants de moins de 16 ans. Et pour les autres le gouvernement consent à mettre un plafond à ce qui peut ainsi être extorqué aux patients. Mais le secrétaire d'État fixe le plafond bien haut, puisqu'il estime que « la juste mesure devrait se situer vers 50 euros » ! Juste mesure pour qui ? Pour les 2 millions de personnes qui hésitent déjà à se soigner parce que, ne bénéficiant pas d'une couverture

complémentaire, elles ne peuvent supporter les frais qui resteraient à leur charge ? La nouvelle mesure ne peut qu'aggraver la situation.

Alors ce sont les gouvernants qu'il faudrait d'urgence « responsabiliser », afin qu'ils acceptent que l'État paye sa part des dépenses de santé, ce qui permettrait d'améliorer l'offre de soins pour tous, tout en augmentant la couverture médicale de la population laborieuse, au lieu de faire l'inverse.

Dominique CHABLIS

Le gouvernement renforce la chasse aux salariés malades

Un des volets du projet de loi concerne la chasse aux fraudeurs.

Quels fraudeurs ? Toutes ces entreprises qui font pression sur leurs salariés pour que les accidents du travail ne soient pas déclarés afin de bénéficier d'exonérations de charges sociales ? Celles qui, profitant de la pression du chômage sur leurs employés en CDD, les font travailler alors qu'ils sont malades ? Non. À cela, le gouvernement ne voit rien à redire.

Ceux qu'il veut contrôler, ce sont les salariés qui « abuseraient » des arrêts de travail et les médecins qui les leur délivreraient. Un des articles de loi

votés le week-end dernier prévoit une procédure de récupération des prestations versées ainsi que des amendes pouvant être infligées à l'assuré et au médecin.

Le gouvernement affirme qu'il y a eu une hausse de 40 % des arrêts de travail pour maladie en cinq ans et se justifie en affirmant : « le vieillissement de la population ou l'évolution de la conjoncture économique ne peuvent expliquer, à eux seuls, cette évolution ». En effet, il y a quelque chose d'autre qui explique cette augmentation : c'est l'intensification considérable des rythmes de travail dans quasiment toutes les

entreprises. Tous les salariés le savent car tous le vivent.

Il y a un mois, le journal *Le Monde* a interviewé le secrétaire général adjoint du syndicat national des médecins du travail, et voilà ce que celui-ci déclarait : « Depuis quelques années, nous enregistrons aussi un fort accroissement de pathologies moins visibles, liées au stress et à la souffrance au travail. Les salariés n'arrivent plus à suivre l'intensification des charges. Ils s'accrochent pour tenir, avant de présenter les signes d'un syndrome dépressif. (...) Nous constatons un « présentisme » préjudiciable parmi les précaires, en CDD ou en intérim : de crainte

de perdre leur emploi, ils cachent leur maladie. (...) Autrefois, les salariés terminaient leur carrière sur des postes légers, qui ont disparu. Aujourd'hui, les plus de 55 ans sont logés à la même enseigne que tous les salariés. Les rendements sont calculés à partir de normes calquées sur les capacités de plus jeunes. » Voilà la réalité qui se cache vraiment derrière le chiffre des augmentations des arrêts de travail.

Derrière sa propagande sur la Sécu qui vise à culpabiliser les malades, le gouvernement mène une lutte implacable contre les salariés.

André ROYAN

• Amendement « Mer »

Quand la loi les gêne... ils la changent

Mettant à profit la discussion au Sénat du projet de loi transformant le statut d'EDF, le gouvernement a fait adopter un amendement qui supprime la limite d'âge à 65 ans des dirigeants des entreprises détenues par l'État. Cet amendement semble « taillé sur mesure » pour permettre à l'ancien ministre des Finances, Francis Mer, d'être nommé à la tête d'EDF.

Que le gouvernement cherche à recaser ses anciens ministres, que Chirac et les dirigeants de l'UMP n'oublient pas d'attribuer les bonnes places à leurs copains, notamment à la tête des entreprises contrôlées par l'État, c'est une pratique courante de tous les gouvernements, de droite comme de gauche.

Les dirigeants du PS, qui dénoncent un mauvais coup « au détriment du service public », font preuve d'une sacrée dose d'hypocrisie. Tous ces changements de personnel dirigeant se sont faits sur la base de la continuité de la politique. Au point que certains des dirigeants d'entreprises publiques, considérés comme proches de la gauche, sont restés en place sous des gouvernements de droite : c'est le cas de l'actuel dirigeant de la SNCF, Gallois, réputé « homme de gauche », de même que celui de Roussely le PDG d'EDF, qui est resté à son poste depuis que Chirac est au pouvoir. En remontant plus loin dans le temps, on a pu voir Gomez, nommé par la gauche à la tête de Thomson tout juste nationalisé en 1981, et qui après avoir licencié, fermé des usines, est resté à la tête de la même entreprise, privatisée par la droite revenue au pouvoir.

Si Francis Mer devait se retrouver à la tête d'EDF en octobre prochain, date où doit prendre fin le mandat de son actuel président Roussely, ce ne serait certainement pas pour maintenir des missions de « service public ». Toute son action dans le précédent gouvernement Raffarin en témoigne, ainsi que les années qu'il a passées auparavant à la direction du groupe sidérurgique Usinor, devenu ensuite Arcelor.

Mais quel que soit le futur dirigeant d'EDF, il mènera une politique visant à rendre l'entreprise attractive pour les futurs actionnaires. Et les travailleurs auront à lui opposer leur mobilisation.

Marc RÉMY

• Lutte contre l'obésité

Ceux qui se sucrent font la loi

Vendredi 9 juillet, en accord avec le gouvernement, les sénateurs ont en deuxième lecture revu à la baisse les mesures de lutte contre l'obésité des jeunes figurant dans le projet de loi sur la santé publique. Les groupes de pression (les lobbies) ont été, comme à chaque fois, efficaces : celui des industriels et des distributeurs de boissons et de confiseries, mais aussi celui des chaînes de télévision, qui craignent une baisse de la publicité.

Deux domaines étaient visés par ce projet de loi : la publicité alimentaire télévisée destinée aux enfants et les dis-

tributeurs automatiques dans les établissements scolaires.

S'agissant de ces derniers, les députés s'étaient déclarés favorables à leur interdiction. Les sénateurs la refusent. « L'interdiction est une mesure idiote ; l'important c'est ce qu'il y a dans les distributeurs », déclarait un sénateur. Il est évidemment plus facile d'installer des machines distribuant des sucres que des distributeurs de fruits, qu'il faut réapprovisionner plus souvent, et n'intéressent pas l'agro-alimentaire.

Quant à la publicité télévisée de produits alimentaires

trop riches en sucre, sel ou graisses, qui vise souvent les enfants, c'est-à-dire les consommateurs les moins aptes à exercer leur sens critique, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments proposait d'aller vers son interdiction. Sous prétexte de « responsabiliser les parents et les enseignants », les sénateurs proposent que le message sanitaire de mise en garde puisse être remplacé par une « contribution » (1,5 % du montant annuel des spots diffusés), qui financera une campagne télévisée d'éducation à la santé.

Ce n'est pas cher payé pour fabriquer de futurs diabétiques.

L'obésité des jeunes représente un risque grave pour leur santé, pour leur présent et plus encore pour leur avenir. Mais les industriels et les groupes de distribution pourront continuer à doper leurs profits en vendant des produits qui sont à l'origine de cette obésité. Et, après cela, ces élus, qui cèdent à la pression des lobbies, nous tiendront des discours alarmistes sur les dépenses de santé qui grossissent considérablement.

Vincent GELAS

• Israël

La Cour internationale de justice condamne la construction du mur

La Cour internationale de justice de La Haye a condamné, vendredi 9 juillet, Israël pour la construction du mur qui est en cours de construction le long de sa frontière en territoire cisjordanien. Elle a estimé que les sections déjà construites devaient être détruites et que les Palestiniens expropriés ou pénalisés par sa construction devaient être indemnisés.

Ce mur de plus de 700 kilomètres qu'Israël est en train de construire, haut de 8 mètres, est présenté par les dirigeants israéliens comme le moyen de se « protéger du terrorisme ». Or il ne peut arrêter des hommes ou des femmes prêts à sacrifier leur vie pour se venger des exactions des dirigeants d'Israël. Il creusera davantage le fossé de haine qui sépare les populations palestiniennes et israéliennes. Pour inclure la majorité des colonies implantées sur les territoires occupés, son tracé passe au travers de territoires palestiniens. 17 % de la Cisjordanie se retrouveraient ainsi du côté israélien du mur. Le mur coupant des villes en deux, des dizaines de milliers de Palestiniens se voient privés d'accès

aux services administratifs ou sanitaires, d'autres se voyant séparés de leurs parents...

Les dirigeants israéliens ont tout de suite réagi, déclarant que la construction du mur se poursuivrait. Netanyahu, ministre des Finances israélien, expliquait : « Que va-t-il se passer maintenant ? Cela va être soumis à l'Assemblée générale des Nations unies. Ils peuvent décider de tout, là-bas. Ils peuvent dire que la Terre est plate. »

Ce jugement, présenté comme « dur » vis-à-vis d'Israël, n'est pas sans précédent. Il y a déjà eu maintes résolutions votées par l'ONU, des résolutions censées, elles, avoir un « pouvoir contraignant », qu'Israël n'a pas plus respectées : depuis la résolution votée en 1948 reconnaissant aux réfugiés palestiniens un

droit au retour sur leurs terres, en passant par la résolution condamnant l'occupation de la Cisjordanie par les Israéliens en 1967...

Sachant pouvoir compter sur le soutien de l'impérialisme américain, l'État israélien a toujours fait fi des résolutions condamnant sa politique. Et les organismes internationaux censés faire respecter la justice et le droit savaient que leurs déci-

sions resteraient lettre morte. Depuis des années, ce jeu de dupes se perpétue.

Les relations internationales ne sont pas régies par une quelconque « légalité », mais par des rapports de force, dans une lutte arbitrée par les puissances impérialistes, et en premier lieu par la première d'entre elles, l'impérialisme américain.

Marc RÉMY



Des ouvriers (palestiniens !) en train d'installer le mur en plein territoire cisjordanien.

AFP



Devant des immeubles, à Wrocław, un petit marché pauvre.

• Pologne

Pour l'OCDE la population trop indisciplinée

Des experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique – un organisme européen) viennent de rendre publics leurs « conseils » en ce qui concerne l'économie polonaise. Si, disent-ils, les quinze dernières années ont été pour ce pays « quinze années de profonds changements et de réalisations d'envergure », ils déplorent que les « transformations entreprises » soient insuffisantes et veulent les accélérer. L'objectif que fixent ces « experts » est de réduire le déficit de l'État. Ils conseillent d'abandonner « l'aide passive aux revenus offerte à des individus bien portants par le système d'invalidité (...), de supprimer les programmes de préretraites » et d'assouplir les périodes de préavis pour les licenciements économiques.

20 % de la population active est au chômage en Pologne (plus de 30 % dans certaines régions). Voilà un niveau de misère sociale qui ne suffit pas, pour ces experts de l'OCDE. Ils s'opposent à ce que les États ou le patronat aient à déboursier, pour atténuer un peu les conséquences désastreuses de l'économie de marché. Et pourtant les protections sociales en Pologne sont bien inférieures à celles qu'on trouve dans les pays de l'ouest de l'Union européenne. Comparé à la France, la durée et le taux d'indemnisation du chômage sont bien inférieurs ; il en est de même du niveau des retraites, qui souvent

• Espagne

Attentats de Madrid : Aznar avait menti. Menteurs de tous les pays...

La commission parlementaire chargée d'enquêter sur les attentats du 11 mars dernier à Madrid vient d'entendre les principaux responsables du gouvernement Aznar, alors aux affaires. Ces auditions confirment ce que tout le monde savait : Aznar et ses ministres ont sciemment menti pour orienter les soupçons vers l'organisation basque ETA.

Des bombes posées au petit matin dans des trains de banlieue avaient tué 190 personnes et blessé des milliers d'autres – pour la plupart des salariés se rendant au travail. Ces attentats avaient eu lieu trois jours avant les élections législatives en Espagne ; et la première préoccupation du gouvernement

d'Aznar avait été de tenter de limiter les dégâts que ces attentats risquaient, électoralement, de provoquer pour son parti.

En particulier, Aznar voulait à tout prix éviter que cet attentat apparût pour ce qu'il était : une conséquence de l'engagement du gouvernement espagnol dirigé par ce même Aznar aux côtés des Américains en Irak. Il essaya de faire porter le chapeau aux Basques de l'ETA.

La commission d'enquête vient donc de confirmer que le gouvernement Aznar avait menti, truqué et manipulé. Mais les méthodes d'Aznar, pour choquantes qu'elles soient, n'ont rien de bien original. Tous les gouvernements dirigent la

société au profit des possédants en faisant croire à la population qu'ils sont au service du plus grand nombre. Pour ces gens-là, tromper leurs peuples est l'essence même de la politique.

Quel gouvernement, quel pays impérialiste serait en mesure de donner des leçons de morale à Aznar ? Certainement pas les États-Unis et la Grande-Bretagne, par exemple, qui sont partis en guerre contre la population irakienne en se cachant derrière le mensonge de la recherche d'armes « de destruction massive ». Certainement pas Israël, qui tue tous les jours des civils palestiniens au nom de la « paix ».

Et pas plus l'impérialisme français. Cet impérialisme qui a colo-

nisé la moitié de l'Afrique en s'abritant derrière le mensonge de la « civilisation », qui a mené des guerres coloniales sans pitié sous le même prétexte ; et qui, il y a dix ans, a armé, soutenu et protégé les responsables du génocide qui a tué 800 000 personnes au Rwanda. Ce qui n'a pas empêché une commission parlementaire de blanchir, en 1998, les dirigeants français de toute implication dans le génocide rwandais, au cours d'une véritable mascarade d'enquête.

Cela illustre le peu de crédit que les peuples doivent accorder à tous ces politiciens qui les gouvernent pour le plus grand profit des possédants.

Pierre VANDRILLE



CDE, l'augmentation est démentie

ne dépassent pas cent euros mensuels.

En ce qui concerne les loyers, l'OCDE évoque les « droits excessifs des locataires » qui limitent « la mobilité de la main-d'œuvre ». Avant 1989, les loyers pesaient peu dans le budget d'une famille polonaise. Très rapidement, même le secteur public du logement a vu les loyers grimper, bien plus vite que le coût de la vie. Et encore plus par rapport aux salaires. À l'heure actuelle, une famille où il rentre deux salaires modestes consacre un de ces deux salaires en entier pour payer le loyer, le gaz et l'électricité. L'équivalent des 100 à 150 euros restants (souvent moins) sert à subvenir à tous les autres besoins, sachant que les prix, pour l'alimentation en particulier, rejoignent les prix de l'Europe occidentale. Mais pas, et de loin, les salaires. Ne parlons pas des indemnités sociales...

Pour bien enfoncer le clou, l'OCDE demande aux autorités politiques polonaises de supprimer le projet de loi qui repousse la libération totale des loyers à 2008. Ce rapport argumente : « Les locataires auront sans doute du mal à faire face à une augmentation ponctuelle comme celle qui devait avoir lieu en 2005, mais rien ne laisse penser qu'ils pourraient plus facilement le faire en 2008 » ! Tant qu'à asphyxier les locataires, autant le faire tout de suite, en quelque sorte.

Samuel LATAN

• États-Unis

John Kerry promet de faire du Bush sans Bush

Dans de larges milieux de l'opinion américaine, le meilleur agent électoral de John Kerry, le rival démocrate de Bush, est sans contestation Bush lui-même, au point que toute une campagne est faite sur l'unique perspective du « n'importe qui sauf Bush ». Une campagne qui a l'avantage de sembler reprendre un sentiment populaire largement partagé et bien compréhensible, tout en permettant à l'opposant Kerry de n'avoir pas à s'expliquer sur ce qui fonde son opposition. En particulier, en ce qui concerne la guerre en Irak. Or Kerry multiplie les assurances qu'il assumera la continuité de la politique de Bush et qu'il ira jusqu'au bout : « Nous devons réussir en Irak. Nous ne pouvons nous permettre de laisser ce pays s'effondrer [et devenir] un vaste camp d'entraînement pour les terroristes anti-américains. »

Et il ajoute : « Je n'accuse pas George Bush d'en faire trop dans la guerre contre le terrorisme, je pense au contraire qu'il

n'en fait pas assez ».

L'axe de la campagne de Kerry, c'est de faire de la surenchère sur le thème sécuritaire. Il n'est évidemment pas question pour lui de faire cesser la guerre et de rapatrier les soldats américains d'Irak, mais au contraire de continuer l'escalade. Il réclame plus de troupes et plus d'armement, avec la justification un peu grossière de mieux protéger les soldats. « Bien trop souvent, nos troupes vont au feu sans disposer des armes et du matériel qui leur permettraient de bien se protéger du danger », affirme-t-il. Il prétend que Bush « a affaibli » la plus puissante armée du monde et il réclame plus de moyens pour l'armée.

Et puis, loin de condamner la guerre en Irak, il reproche surtout à Bush de ne pas avoir pris la peine d'y entraîner les autres pays : « Cette obstination à se lancer seul dans la guerre fait que nos troupes subissent 90 % du risque et des pertes ». Mais si d'autres s'y faisaient tuer...

Argument suprême de



Kerry et son colistier Edwards veulent une Amérique plus forte. Ça promet !

Kerry, lorsque Bush lui conteste toute compétence en matière militaire : « J'ai combattu au Vietnam. J'y ai été blessé. Je suis fier d'avoir servi là-bas. Et je trouve profondément gênant d'être attaqué sur ce plan par des gens qui ont fait des choix différents ».

Ainsi Kerry joue les va-t-en-guerre, au moins aussi déterminé que Bush. Et s'il est élu, il ne cache pas ses intentions. Comme Bush : « En tant que président, je ne ferais passer la sécurité des États-Unis derrière celle d'aucune autre nation ou

institution. » « Tout sera fait pour défendre la sécurité nationale et nous continuerons à disposer de l'armée la plus puissante du monde. »

C'est dire que la campagne de Kerry donne des gages aux milieux d'affaires, à l'état-major, à la haute administration et à tout ce que l'Amérique compte de réactionnaires en tout genre. Pour le reste, il compte sur la campagne « N'importe qui sauf Bush » pour lui apporter la majorité des suffrages.

Alain VALLER

— Le PDG d'Enron en prison —

Judi 8 juillet, Kenneth Lay, l'ancien PDG d'Enron, a comparu menotté devant la cour de justice d'Houston (Texas). La justice a pris plus de deux ans pour poursuivre le PDG de cette compagnie d'électricité, dont la faillite fut l'une des plus retentissantes de l'histoire américaine.

Les dirigeants d'Enron avaient dissimulé pendant des semaines la situation désastreuse d'une entreprise qui s'était enrichie d'abord en spéculant notamment sur le prix de l'électricité, puis s'était lancée dans des opérations boursières hasardeuses. Les dirigeants d'Enron avaient entraîné dans leur chute le cabinet Andersen, qui les avait aidés à dissimuler leurs comptes vis-à-vis des boursicoteurs. Mais les principales victimes, et de loin les plus nombreuses, avaient été les milliers d'employés de ce trust qui avaient perdu non seulement leur emploi mais également leur retraite, car les pensions étaient indexées sur la valeur de l'action Enron, qui s'était effondrée.

Celui qui en fut le PDG pendant quinze ans a donc été inculpé pour fraude, complicité d'escroquerie, faux témoignage,

dissimulation et manipulation de comptes, délit d'initié, enrichissement personnel et mensonge caractérisé. Rien que ça !

C'était un proche de la famille Bush et il avait soutenu financièrement la campagne de l'actuel président. Il risquerait plusieurs dizaines d'années de prison.

Pour qu'il se retrouve dans les box des accusés, il a fallu que son directeur financier, longtemps désigné comme le principal responsable de cette faillite, se mette à table, pour obtenir que sa peine de prison soit réduite de moitié.

La justice a appris que Lay avait menti. Il envoyait des e-mails vantant la santé financière de son entreprise, au moment même où il se défaisait de ses propres actions Enron (entraînant ainsi la chute du cours pour les autres possesseurs d'actions). En septembre 2002, il continuait de dire que tout allait bien, alors qu'il savait déjà que les pertes de son entreprise s'élevaient à 7 milliards de dollars.

Mentir, dissimuler la situation réelle de l'entreprise, manipuler les comptes ne vaut aujourd'hui l'inculpation de ce

PDG que parce qu'il a fait faillite. Et il reste encore à voir si la justice américaine n'aura pas quelque indulgence vis-à-vis de cet ami du président.

Mais mentir, cacher la vérité de la situation, bonne ou mauvaise, d'une entreprise, c'est l'abc du métier de PDG et ce

n'est pas du ressort de la justice quand cela préserve les intérêts des actionnaires au détriment des salariés. Une des raisons pour que les travailleurs exigent le droit de contrôler les comptes des entreprises.

Jacques FONTENOY.

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 82 (été 2004)

France

Face aux attaques du patronat et du gouvernement
Le bilan des élections européennes
L'électricité et le gaz à l'heure de la privatisation

Irak

Les difficultés de l'occupation américaine

Tribune de la minorité :

Et si on se faisait un petit référendum ?

Annexe

Les élections européennes en France - Documents et résultats



Prix : 1,5 € - Envoi contre quatre timbres à 0,50 €

• **Bosch-France**

Le chantage à la délocalisation

La direction de Bosch-France (filiale du groupe allemand Bosch) vient d'imposer d'importants reculs aux plus de 800 salariés de l'usine de Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, sous prétexte d'éviter une délocalisation en République tchèque et de « sauver » ainsi 190 emplois sur les 300 que le patron avait prévus de supprimer d'ici 2008, c'est-à-dire même pas la totalité des emplois. Les salariés de l'usine de Vénissieux se verront ainsi imposer six jours de travail en plus, soit l'équivalent d'une heure de travail supplémentaire chaque semaine, sans compensation de salaire, la suppression d'un pont et d'un jour férié, le blocage des salaires et de l'intéressement pendant trois ans, des horaires de nuit majorés de 20 % au lieu de 25 %. Le patron fera ainsi une économie de 12 % sur les coûts salariaux, soit une économie de quatre millions d'euros par an selon la CGT.

La direction du groupe a commencé dès le début de l'année sa propagande qui consistait à marteler que l'usine

ne pouvait continuer à fabriquer des composants de moteur diesel devenus obsolètes du fait des nouvelles normes environnementales, qu'il fallait donc réinvestir pour fabriquer du matériel aux nouvelles normes et diminuer les coûts salariaux, pour que ces investissements soient rentables. Elle n'a pas manqué de mettre en avant le fait que les coûts salariaux seraient inférieurs de 40 % en République tchèque, et donc de menacer de délocaliser pour faire avaler la couleuvre. Elle a trouvé deux syndicats pour signer son accord, la CFDT et la CGC.

Chaque salarié a reçu un avenant à son contrat de travail qu'il devait signer avant le 13 juillet. Le changement ne devait être appliqué que s'il y avait au moins 90 % de signatures (l'absence de réponse étant considérée comme un accord). Mais la direction avait bien précisé qu'une fois l'accord

entériné, les salariés qui auraient répondu par la négative seraient licenciés. Bel exemple de démocratie et de dialogue, tels que les patrons le conçoivent.

Bosch est un très gros équipementier automobile qui détient 60 % du marché du diesel en Europe et 50 % de ce marché dans le monde. Le groupe dont Bosch-France est une filiale emploie près de 229 500 personnes dans le monde et réalise un chiffre d'affaire annuel de 36,4 milliards d'euros. On ne peut pas dire qu'il soit en difficulté.

Rien ne prouve d'ailleurs que le groupe avait vraiment

l'intention de délocaliser, qu'il ne s'agissait pas d'un simple coup de bluff pour baisser ses coûts de production en France. Mais, de toute façon, une entreprise comme Bosch a de quoi maintenir tous les emplois et des salaires corrects dans toutes ses usines où qu'elles soient situées, tout comme la plupart des grands groupes industriels et financiers. Car les richesses des actionnaires, ce sont les salariés qui les ont créées depuis plusieurs générations. On ne voit pas pourquoi, elles ne pourraient pas servir à garantir leurs emplois.

Aline RETESSE



• **Allemagne**

Les patrons maîtres-chanteurs

Le chantage à la délocalisation auquel vient de se livrer Bosch à Vénissieux a commencé depuis quelque temps en Allemagne et il est en train de faire tache d'huile.

Après le trust Siemens, Mercedes exerce, à son tour, le même chantage. Le constructeur automobile menace de délocaliser la production d'un de ses modèles, la classe C, en partie en Afrique du Sud, s'il ne parvient pas à réaliser un plan d'économies de 500 millions d'euros par an dans

l'entreprise du Bade-Wurtemberg. 6000 postes seraient ainsi sur la sellette. La direction veut notamment en finir avec des « avantages régionaux » en vigueur dans cette entreprise, tels que des primes de travail, les cinq minutes de pause par heure ainsi que le nombre de certains jours fériés. Les responsables syndicaux ont eu beau faire preuve de bonne volonté devant la direction en acceptant que le personnel réalise 180 millions de réduction de coûts, le patron

exige plus. Et compte tenu de l'attitude du syndicat, l'IG Metall, qui a récemment cédé au chantage de la direction de Siemens, sur le dos des salariés, les dirigeants de Mercedes escomptent bien obtenir gain de cause à leur tour.

La marque Mercedes n'est aucunement déficitaire. Elle a affiché un profit de 3,1 milliards d'euros en 2003. Mais l'objectif est d'accroître la flexibilité, de rendre les travailleurs encore plus taillables et corvéables

pour augmenter encore plus les bénéfices des actionnaires.

Aujourd'hui, les patrons pratiquent le chantage à la délocalisation, sous prétexte qu'il est nécessaire de baisser les prix des marchandises pour rendre l'entreprise plus compétitive. Mais alors, s'ils veulent vraiment être compétitifs, pourquoi ne baissent-ils pas le prix de leurs produits en prenant sur les bénéfices qu'ils distribuent à leurs actionnaires ?

Dominique MATHIEU

Un patronat de combat

Le président de la BDI, la principale organisation patronale, Michael Rogowski, a déclaré, au cours d'un entretien avec un quotidien allemand, que « cela ne serait pas insurmontable si les Allemands avaient à l'avenir cinq semaines de congés payés par an, au lieu de

six. » Selon lui, les « privilégiés », ce ne sont pas les grands patrons qu'il représente ni les gros actionnaires qu'ils défendent, ce seraient les salariés allemands avec leurs « 42 jours de congés ». Il fallait oser !

Rogowski a applaudi au retour forcé aux 40 heures

imposé chez Siemens, qualifié « d'avancée encourageante ». Pour les patrons sûrement, mais pas pour les salariés.

Il attend maintenant du gouvernement (socialiste et Vert en Allemagne) que la loi généralise ces remises en cause des acquis des salariés, car

« toutes les entreprises n'ont pas ce potentiel de menace qui a permis à Siemens de s'imposer » et donne le feu vert à tous les patrons pour qu'ils tentent de ramener encore un peu plus en arrière les conditions de travail des salariés.

Jacques FONTENOY

Borloo s'attaque aux chômeurs, pas au chômage

Le volet emploi du projet de loi de « cohésion sociale » présenté le 30 juin dernier par le ministre Borloo prévoit de nouvelles mesures contre les chômeurs.

Actuellement, un chômeur est tenu d'« accepter un emploi quelle que soit la durée du contrat de travail offert, compatible avec sa spécialité ou sa formation antérieure, ses possibilités de mobilité géographique compte tenu de sa situation personnelle et familiale, et rétribué à un taux de salaire normalement pratiqué dans la profession et la région. » Cette disposition du Code du travail laisse déjà peu de marge de décision au chômeur. Mais dans le projet de Borloo, après six mois d'indemnisation, le niveau de salaire ne rentrerait plus en ligne de compte. Le chômeur se verrait contraint d'accepter un travail même très mal rémunéré sous peine de voir son indemnisation supprimée. De plus, les possibilités de refuser un emploi parce que trop éloigné du lieu d'habitation seraient restreintes.

Par ailleurs, le contrôle des chômeurs serait accru par la création d'un dossier unique de demandeur d'emploi. Le projet de Borloo envisage de suspendre le versement du revenu de remplacement ou d'en réduire le montant pour garantir « la recherche assidue d'un travail ».

Ce n'est certes pas le premier projet qui vise à renforcer le contrôle sur les chômeurs, avec comme objectif de les radier plus facilement et de les contraindre ainsi à accepter tout et n'importe quoi. Mais si elle était mise en œuvre, cette nouvelle loi aggraverait encore un peu plus les dispositions du PARE (Plan d'Aide au Retour à l'Emploi) avalisé par la ministre socialiste Martine Aubry. Et de toute façon, elle ne fait que renforcer la propagande gouvernementale sur le thème : « les chômeurs sont tous des fainéants ».

C'est ce que Borloo appelle laisser aux salariés le libre choix de travailler ou non.

A. R.

Les loyers vont encore augmenter

Le dernier indice du coût de la construction (ICC), indice officiel établi par l'Insee, fait état d'une augmentation de 3,33 % sur un an. Si le calcul de cet indice reste assez obscur, ce dernier sert de référence pour la révision des loyers en cours de bail ; des millions de locataires relevant du secteur privé doivent donc s'attendre à des hausses de loyer bien supérieures à celle du coût de la vie, et plus

encore à celle de leur salaire.

L'évolution de cet indice, qui va en s'accroissant depuis plusieurs années, serait due au renchérissement du prix des matériaux utilisés pour la construction. C'est du moins l'explication donnée aujourd'hui par les professionnels du bâtiment qui, il y a peu, mettaient en avant l'augmentation des coûts salariaux.

Le fait est que les proprié-

taires privés, qu'il s'agisse de compagnies d'assurances, de fonds de pension ou de particuliers, profitent de la pénurie de logements locatifs – il en manque des centaines de milliers pour satisfaire les besoins de la population – pour faire grimper les prix des locations. Ils en profitent d'autant plus que, les gouvernements successifs ayant réduit à des chiffres ridicules la construction

de logements sociaux, la quasi-totalité de la demande n'a d'autre choix que de se rabattre sur le parc privé.

Il en résulte que les salariés et tous ceux qui ne disposent que de faibles revenus peuvent de plus en plus difficilement faire face à leurs dépenses de logement et se loger décemment.

Roger MEYNIER

La spéculation fait grimper les prix

Depuis plusieurs années maintenant, les prix de l'immobilier explosent. En trois ans, ils auraient ainsi progressé de 45 % en moyenne et de bien plus dans les grandes agglomérations où l'onde de choc atteint progressivement toutes les banlieues.

Les professionnels de l'immobilier, qui se félicitent de cette situation, mettent en avant l'insuffisance de l'offre de logements neufs et anciens. Il y aurait ainsi six acheteurs pour un logement mis en vente.

Il faut dire que la construction (autour de 300 000 loge-

ments mis en chantier chaque année) est loin de combler le retard accumulé par rapport aux besoins. Et des propriétaires de terrains aux constructeurs, en passant par les promoteurs et les fabricants de matériaux, chacun tire argument de cette pénurie pour gonfler ses prix et améliorer ses profits. De leur côté, les agents immobiliers et les propriétaires de logements récents ou anciens, qui ne veulent pas être en reste, font monter les enchères.

Quant à la demande, elle est entretenue par une fraction de la petite et moyenne bour-

geoisie qui, échaudée par les récents revers de la Bourse, se tourne d'autant plus volontiers vers les investissements immobiliers locatifs qu'actuellement les prix de vente et les loyers progressent rapidement, et que l'État leur accorde des avantages fiscaux substantiels. Ainsi, près d'un logement neuf sur deux serait vendu à des investisseurs voulant profiter du dispositif élaboré par le ministre de Robien. La demande est surtout gonflée par la cherté des loyers et les menaces sur les régimes de retraite qui poussent un nombre croissant de locataires,

du moins ceux qui le peuvent, vers l'acquisition de leur logement. Les banques y trouvent largement leur intérêt, en développant des prêts sur vingt-cinq ou trente ans qui, s'ils ont l'avantage de réduire les remboursements, s'avèrent très onéreux pour les emprunteurs.

Jusqu'où peut aller cette spéculation ? La seule chose qui soit sûre, c'est qu'elle contribue à fragiliser l'économie sans rien résoudre aux problèmes du logement de la population.

R. M.

• Seine-Saint-Denis

Un office public HLM annonce plus... en faisant trois fois moins

L'Office départemental HLM de Seine-Saint-Denis est le plus gros bailleur de logements sociaux de ce département. Il est celui dont les loyers sont moins chers que la plupart des autres sociétés HLM. Depuis quelques mois, l'Office départemental dit mener une politique d'ouverture de nouveaux « points d'accueil » dans

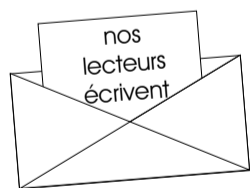
différentes villes du département : Bobigny, Dugny, Noisy-le-Sec, Le Pré-Saint-Gervais, Rosny-sous-Bois etc.

Malheureusement, mais il s'en vante moins, pour l'ouverture d'un nouveau point d'accueil, il... ferme plusieurs loges de gardiennes. Ainsi, au Pré-Saint-Gervais, l'Office a

décidé de créer un de ces fameux points d'accueil. Il s'ouvrira le 16 août en remplacement des quatre anciennes loges.

L'Office met en avant la possibilité pour les locataires de venir à ces points d'accueil sans discontinuité de 8 heures à 19 heures. Si l'ouverture sur une plage horaire plus étendue présente un avantage, la « proximité » en

prend un sacré coup. Aussi bien le personnel que les locataires le déplorent et en aucun cas ils n'ont été consultés. Faute de moyens financiers, au fil du temps, les offices HLM rognent sur ce qu'ils peuvent, en choisissant, eux aussi, la réduction de personnel. Ce n'est pas nouveau, ni exceptionnel. Mais il n'y a pas de quoi s'en vanter.



Manque de crédits pour la cité Million, au Mans

Camarades,

Je vous écris pour vous faire part d'un problème qui touche beaucoup de monde dans le pays : celui du logement social HLM.

Nous habitons la cité Million au Mans (Sarthe), qui a été construite en 1956 et qui comprend cent logements. Je milite dans une amicale CNL.

Fin 2002, Le Mans Habitat (société HLM municipale) annonçait enfin le déblocage de crédits pour des travaux de rénovation (peinture des halls d'escalier, peinture des escaliers

et remplacement du revêtement des sols, ravalement des façades, remplacement des portes palières d'origine, etc.), ce qui n'était pas du luxe vu le degré de délabrement de la cité.

Or, aujourd'hui, en juillet 2004, seule la peinture des cages d'escaliers et le remplacement des portes d'entrée des immeubles ont été faits. Tout le reste est pour le moment suspendu.

Motif évoqué par Le Mans Habitat : plus de sous car il y aurait gel des crédits d'État.

À plusieurs reprises, depuis début 2003, nous avons envoyé

des courriers au maire (PS), au député de la circonscription (UMP) et bien sûr à l'office HLM et, à chaque fois, nous avons eu des promesses mais absolument pas suivies d'effets.

Aussi samedi 26 juin 2004, nous avons organisé une visite de la cité. Le maire, le conseiller général, le député et le responsable de l'office HLM ont brillé par leur absence bien qu'ils aient été invités pour venir se rendre compte du problème.

Mais au moins les locataires ont pu faire part de leur mécontentement à la presse locale qui

s'en est fait l'écho. Cette visite et l'absence des élus et responsables ont bien montré le peu de respect qu'on pouvait avoir pour nous.

Dans l'affaire, nous avons vraiment l'impression d'être la balle de ping-pong que se renvoient l'État et les collectivités locales.

Mais si les travaux de rénovation font du surplace, nos loyers eux augmentent de 3,9 % cette année...

R B, Le Mans

• Exide-Nanterre (Hauts-de-Seine)

Prendre son temps ça paye

La CEAC à Nanterre est une usine de batteries automobiles qui fournit Peugeot et Renault. Cette usine appartient au groupe américain EXIDE, premier producteur mondial de batteries. Ce trust mène une opération de restructuration à l'échelle mondiale. Il y avait 250 ouvriers il y a deux ans à l'usine de Nanterre. La production a diminué petit à petit de près de la moitié.

Depuis des mois les bruits couraient sur le rachat du terrain par la municipalité. Une quarantaine d'ouvriers âgés de plus de 58 ans sont partis fin mai en licenciement négocié.

Le 28 juin, la direction annonçait l'arrêt de la production pour mars 2005.

Le lendemain de l'annonce de la fermeture, personne ne pensait plus à travailler. Ce n'était que discussions et regroupements ! Une délégation a réclamé une prime de préjudice de 300 euros par mois jusqu'à la fermeture : l'équivalent de ce que nos collègues des autres usines avaient obtenu il y a huit ans.

Le délestage s'est organisé : chaque jour nous fixions le nombre de batteries par équipe à ne pas dépasser. Les intérimaires, nombreux dans l'usine, n'ont pas fait preuve d'un zèle excessif pour rattraper le retard.

Le lendemain, tous les ouvriers sont montés reprocher au directeur d'être un super-menteur. Il y a encore quelques mois, ce « capitaine du navire », comme il aime à s'appeler, nous promettait encore dix ans de travail. Aujourd'hui, 15 jours avant les congés, il sort de son carton un plan de fermeture. Plus d'un a vidé son sac.

Au bout de dix jours à ce régime, vendredi 9 juillet, le patron a fini par céder le principe d'une prime de production de 300 euros brut, mais avec une condition de production minimale.

Nous sommes conscients d'avoir fait reculer le patron même si ce n'est qu'un début. Mais l'accord écrit tarde à venir. Et surtout il nous reste à obtenir des indemnités de licenciement ou de mutation qui permettent à chacun de s'y retrouver financièrement.

Correspondant LO

• Ouverture du marché pour les clients « professionnels »

Belle pagaille chez EDF

L'ouverture du marché, depuis le premier juillet, pour les clients professionnels (artisans, commerçants, collectivités locales, professions libérales, etc. soit environ trois millions de clients) a entraîné une pagaille indescriptible.

À vrai dire, le mauvais fonctionnement avait commencé bien avant cette date, car EDF, à la demande des pouvoirs publics, s'y était « préparée » si on ose dire.

La nouvelle règle du jeu est la suivante : au nom de la liberté de choix des clients entre EDF et ses concurrents, et pour ne pas avantager de manière déloyale EDF, les services commerciaux ont été séparés des services techniques. Auparavant, quand un client professionnel s'adressait à EDF, il n'avait affaire qu'à un seul interlocuteur, car les agents commerciaux s'arrangeaient directement avec les agents techniques pour régler les problèmes en interne. Aujourd'hui, rien ne va plus : en cas d'ouverture ou de réouverture d'un commerce, par exemple, le rétablissement du courant ressort du technique, mais le nouveau contrat du commercial. Et les deux ont pour directive explicite de s'ignorer, sous prétexte de ne pas fausser la concurrence.

Le patron de la branche commerce avait déclaré : « Nous sommes prêts pour le 1^{er} juillet » et encore « Nous pou-

vons aborder sereinement le 1^{er} juillet ».

Les résultats ont dépassé les prévisions les plus farfelues. Dès le lundi 28 juin, selon les chiffres de l'EDF, sur le plan national seulement 20 % des clients arrivaient à joindre EDF et 80 % n'y parvenaient pas.

Lorsqu'un commerçant ou un membre d'une profession libérale s'installe et désire un nouveau contrat, on lui demande d'abord de fournir les références du contrat précédent, ce dont il est généralement bien incapable. Les services commerciaux font alors un formulaire de demande de renseignements (appelé navette) adressé aux services techniques, ou inversement. Il y a des navettes qui se baladent un peu partout. Souvent les agents ne savent pas quoi en faire. Les navettes s'accumulent, disparaissent, réapparaissent...

Les agents techniques qui vont chez un client sont munis d'un « bulletin d'intervention », sur lequel figure certains renseignements jugés confidentiels que le client n'a pas à connaître (sous prétexte de ne pas avantager l'entreprise EDF) et il est donc interdit aux agents techniques EDF de les montrer sous peine de 15 000 euros d'amende, plus des sanctions disciplinaires ! Auparavant, un agent pouvait conseiller à un client de choisir un tarif plus avantageux. Désormais, c'est interdit sous peine de sanction, car c'est l'affaire du secteur commercial, pas du technique !

Dans la pagaille générale, certaines procédures ont complètement disparu : les agents ne savent plus que faire, les chefs non plus. Lorsqu'un logement avec contrat professionnel (cabinet médical par exemple) redevient un simple logement avec tarif non professionnel, eh bien on a découvert que ce cas n'était tout simplement pas prévu. Il s'agit d'un exemple parmi d'autres...

Devant la colère des clients professionnels lorsqu'ils sont confrontés à ce genre de pro-

blème, EDF a bien dû prendre des mesures d'urgence. Certains services commerciaux multiplient les heures supplémentaires, ont embauché des intérimaires et fait venir des agents d'autres services pour répondre au téléphone. Ainsi le taux d'accessibilité d'EDF a remonté. Mais les agents venus en renfort ont pour consigne de répondre au téléphone : « Nous avons pris note de votre problème, on vous rappellera », ce qui n'est souvent pas fait dans les délais. Du coup, les clients

encore plus furieux s'en prennent grossièrement aux malheureux opérateurs. Quant à venir s'expliquer directement, c'est devenu impossible car il n'y a plus de centres d'accueil pour les professionnels, et la seule façon pour eux de joindre EDF est... de téléphoner. Avec les difficultés dont on a parlé précédemment.

Il faut ajouter à cela que les chefs des services se font la guerre : ils se renvoient la balle, les responsabilités et... les navettes. Et personne ne veut créer de nouveaux postes, afin de ne pas augmenter la masse salariale qui doit être la plus petite possible. Du coup, certains agents parfaitement formés restent dans leur bureau en se demandant quoi faire, alors que d'autres, pas formés, suent sang et eau.

On en est là, et pour le moment cela ne s'arrange pas. L'immense majorité des clients, les simples particuliers, ne sont pas concernés et ne soupçonnent pas l'in vraisemblable pagaille qui règne à EDF. Mais plus de la moitié des employés d'EDF sont, de près ou de loin, concernés par cette situation surréaliste.

La libéralisation du marché (en attendant l'ouverture du capital prévue dans un an), cela donne déjà des résultats fracassants. Et cela ne fait que commencer...

Correspondants LO



• Chaffoteaux et Maury – Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor)

Vers une délocalisation partielle

Depuis la mi-juin, plusieurs réunions du Comité central d'entreprise de Chaffoteaux ont eu lieu où, chaque fois, la direction a réaffirmé son intention de transférer au Maroc, peut-être en septembre, une chaîne d'assemblage de chauffe-eau fabriqués jusqu'à présent à l'usine de Ploufragan, près de Saint-Brieuc. Même si le flou est entretenu sur l'ensemble du projet, il semble qu'une seconde chaîne serait également délocalisée à la fin de l'année. Et, pour 2005, toute l'activité de production de chauffe-eau gaz est menacée de transfert. 80 personnes sont concernées

par ce projet, sur les 600 que compte l'usine de Ploufragan.

Chaffoteaux a été racheté en décembre 2001 par le groupe italien Merton. Les nouveaux actionnaires ont immédiatement pris des mesures pour s'assurer de confortables bénéfices. Ils y sont parvenus par des gains de productivité considérables, par l'augmentation des cadences et le non-remplacement des départs ; en deux ans et demi, plus de deux cents salariés ont quitté l'usine par le biais de la préretraite « amiante » et sans que cela coûte le moindre sou aux patrons.

Pour faire face aux aug-

mentations de commandes, une centaine d'intérimaires sont employés en permanence depuis un an.

Aggravation des conditions de travail, pressions de l'encadrement en même temps que blocage des salaires, qui dure depuis longtemps, ont engendré un ras-le-bol général provoquant, fin 2003, une grève d'une semaine pour les salaires. La direction avait dû lâcher 43 euros d'augmentation générale pour tous. Ce geste sur les salaires n'a pas entamé les bénéfices : en 2003 ils ont fait un bon de 47 % par rapport à 2002, pour atteindre dix millions d'euros.

Mais pour la famille Mer-

loni, ce n'est pas assez. Elle estime que la fabrication des chauffe-eau ne rapporte plus suffisamment et a lancé son plan de délocalisation. Il n'est pas impossible que cette décision soit en rapport avec une prochaine introduction du groupe MTS Merloni en Bourse.

Aujourd'hui, la direction pour rassurer affirme que le personnel concerné sera entièrement reclassé dans l'usine. Difficile de faire confiance à ces patrons qui affirmaient encore en janvier 2004 que l'usine de Ploufragan ne serait pas concernée par une « quelconque délocalisation ».

Les organisations syndica-

les devraient saisir le droit d'alerte à propos de cette délocalisation partielle. La désignation d'un expert-comptable ne modifiera pas les plans des patrons, mais permettra peut-être de gagner un peu de temps pour préparer la riposte collective. Pour l'instant, le personnel concerné s'est rassemblé par deux fois pour demander des comptes aux responsables d'atelier. C'est un début.

Personne ne sait aujourd'hui exactement comment cela va se passer. Mais la meilleure garantie, pour ne pas laisser les mains libres aux patrons, est de se préparer à se défendre tous ensemble. Notre emploi et notre

• Vallourec
Laigneville (Oise)

Les travailleurs tiennent bon face à Bolloré et ses soutiens

Depuis leur dernier rassemblement début juin, où notre camarade Arlette Laguiller était venue les soutenir, les 117 salariés de l'usine de Laigneville ont maintenu leur mobilisation et multiplié les manifestations. Leurs revendications sont restées les mêmes : aucun salarié à l'ANPE et une compensation de 65 000 euros pour chacun d'entre eux.

Ils sont allés au siège social du groupe à Boulogne-Billancourt, où ils ont exigé la prise en charge par la direction du groupe de leurs revendications, jusque-là confinées au niveau de leur filiale. La direction du groupe a alors accepté le principe d'une négociation, mais le principe seulement. Du coup, en se déplaçant toujours à plus de cinquante, ils ont empêché la tenue des différentes réunions du Comité central d'entreprise liées à la procédure officielle.

En effet les travailleurs et la CGT de l'usine exigent la conclusion d'un accord garantissant leurs revendications, avant que se poursuive la procédure de licenciement.

Ils ont mis en cause Bolloré, le principal actionnaire, qui contrôle de fait le groupe. Le prix de l'action Vallourec a grimpé de 50 % en un an. Les licenciements en cours et la fermeture de l'usine de Laigneville devraient encore le faire monter. En moins d'un an, le coût des licenciements serait amorti grâce à la fermeture. Alors les salariés de Vallourec n'entendent pas lâcher prise et gardent le moral, malgré le lâchage des instances départementales et régionales de la CGT qui, au lieu de soutenir leurs camarades en lutte, sont venus les mettre en garde, en leur conseillant la modération.

Cela n'a pas empêché les travailleurs de retourner à Reims et, malgré le déploiement policier, d'empêcher une nouvelle fois la réunion du Comité central d'entreprise, exigeant la conclusion

de l'accord qu'ils revendiquent. Du coup, la direction générale a annoncé l'ouverture des négociations pour le 13 juillet. Mais parallèlement elle a tenté de poursuivre la procédure dans un hôtel chic à Paris, au faubourg Saint-Honoré.

La détermination des salariés de Laigneville a fait que la majorité des élus du CCE ont refusé de se rendre à ladite réunion. Et, malgré des dizaines de CRS qui gardaient l'hôtel, les travailleurs se sont mis devant et ont intercepté les élus CFTD et CGC qui comptaient, eux, s'y rendre. Ce sont les CRS qui ont organisé l'entrée de ces soi-disant représentants du personnel. Mais la direction, compte tenu du boycott des autres élus, a préféré suspendre la réunion.

Les salariés, pas intimidés par ce déploiement de CRS, se sont alors rendus au siège du groupe Bolloré, à Puteaux, où ils se sont installés sans crier gare. Devant le fait accompli, les représentants du groupe ont joué les étonnés, disant tout ignorer de ce qui se passait chez Vallourec, offrant boissons et gâteaux aux manifestants.

C'est le 13 juillet que doivent s'ouvrir les négociations avec la direction générale, dans les locaux de la direction départementale du Travail de l'Oise. À l'heure où nous écrivons, personne ne sait s'il s'agit d'un nouvel épisode sans suite, ou si la direction Vallourec a pris la juste mesure de la détermination des travailleurs de Laigneville de se faire respecter. Quoi qu'il en soit, les travailleurs ont montré que, même s'ils n'étaient pas très nombreux, en étant décidés à aller jusqu'au bout, ils pouvaient faire tanguer la coalition patronale, qui pourtant bénéficie du soutien de l'État et de sa police.

Correspondant local

• Le 18 juillet 1904 à Cluses (Haute-Savoie)

Un patron tire et tue des grévistes



Les ouvriers de l'usine Crettiez en grève.

Les années 1904-1907 furent marquées partout dans le pays par une vague de grèves pour les salaires, pour la diminution du temps de travail et contre l'arbitraire patronal. Ce furent des luttes longues et difficiles, que des travailleurs payèrent parfois de leur vie, comme à Cluses de mai à juillet 1904.

À l'époque, à Cluses et dans les communes environnantes de la vallée de l'Arve, de nombreuses petites entreprises travaillaient comme sous-traitants de l'horlogerie suisse. Plusieurs d'entre elles avaient déjà évolué vers le décolletage, l'usinage en grande série de pièces mécaniques.

De 1901 à 1903, des syndicats d'ouvriers horlogers et décolleteurs se créèrent et plusieurs grèves furent organisées avec pour revendications : le paiement des salaires au mois, en argent, avec acompte à la quinzaine ; un salaire minimum à 3 francs par jour après 18 mois d'ancienneté ; le respect des usages établis pour les travaux de la campagne, qui permettaient aux ouvriers de s'absenter pour s'occuper des travaux des champs.

Les jeunes syndicats mirent tout en œuvre pour assurer un minimum salarial correspondant aux besoins et pour mettre fin aux discriminations entre les hommes et les femmes, qui s'étaient syndiquées en nombre.

La prise de conscience se traduisit aussi sur le plan politique. Aux élections municipales de Cluses, le 1^{er} mai 1904, deux listes s'affrontèrent : la liste conservatrice comprenant un des fils du plus gros patron, Crettiez, et l'autre liste, dite « des ouvriers »,

formée de syndicalistes, de socialistes, parmi lesquels cinq ouvriers de l'usine Crettiez. Il y eut deux tours. Au deuxième, la liste conservatrice l'emporta, mais « l'affront » avait été trop grand pour Crettiez et pour nombre de notables de la vallée. Il fallait en finir avec le syndicat. Dès le lendemain Crettiez licencia deux syndiqués, le surlendemain cinq autres subirent le même sort.

Le 10 mai, 34 ouvriers, sur la cinquantaine de l'usine, se mirent en grève et défilèrent dans les rues, musique en tête, rejoints par des travailleurs des autres fabriques. Trois jours plus tard, les premiers renforts de gendarmes arrivaient, alors qu'il n'y avait eu aucun incident et que les ouvriers avaient proposé un compromis : ne faire que trois quarts de journée, pour permettre de donner du travail aux sept licenciés.

Le 18, 400 travailleurs défilèrent, quelques vitres furent cassées chez Crettiez. Le 19, les gendarmes tentèrent de bloquer un pont, les manifestants forcèrent le passage, les gendarmes chargèrent et arrêtèrent des manifestants. Le lendemain, le maire de Cluses interdit « tout rassemblement ou manifestation, de même que chanter ou siffler des chansons quelconques ». Cette attitude ne fit que renforcer la détermination des ouvriers.

Plusieurs tentatives de « conciliation » eurent lieu par la suite, du côté des autorités et des notables, voire des petits patrons qui acceptaient de reprendre les licenciés et... de payer les quelques carreaux cassés. Mais Crettiez ne lâcha pas : il fallait à toute force casser le syndicat.

À partir du 11 juillet les

ouvriers se mirent en grève générale. Des manifestants qui s'étaient rendus à l'usine Bretton furent repoussés à coups de revolver par le patron.

Le 18 juillet, après l'assemblée générale du matin, une manifestation de 150 travailleurs chantant *l'Internationale* et *la Carmagnole* défila pacifiquement dans la ville. À hauteur de l'usine, Crettiez et ses fils ouvrirent le feu. Ils firent trois morts et cinquante blessés ! La colère ouvrière se déchaîna : un millier de travailleurs bouscula la troupe et mit le feu à l'usine.

Crettiez et ses fils furent jugés par la cour d'assises de Haute-Savoie. En même temps qu'eux comparaissaient six ouvriers, inculpés de « pillage et dégâts causés aux marchandises et propriétés mobilières ». La justice plaçait sur le même plan les assassins et les ouvriers.

Les ouvriers furent défendus par Aristide Briand, alors avocat au service du peuple, qui tourna mal par la suite, et soutenus par une campagne de manifestations et de meetings organisés par la CGT. Ils furent acquittés. Le patron fut condamné à huit mois de prison et ses fils à un an, qu'ils ne firent pas complètement.

Ces assassinats n'entamèrent en rien la combativité et la volonté d'organisation des travailleurs de la région. Leur conscience d'appartenir à la même classe sortait renforcée. De 1905 à 1907, il n'y eut pas moins de dix grèves, dont quatre générales, et des sections syndicales CGT virent le jour partout. Les travailleurs obtinrent même en partie que les patrons n'embauchent que des ouvriers syndiqués !

Julien ROUCH

Le tour de France... des caravanes de Lutte Ouvrière

Depuis le début du mois de juillet, des équipes de camarades de Lutte Ouvrière voyagent de ville en ville, à la rencontre de la population laborieuse – travailleurs, chômeurs ou retraités –, à la rencontre aussi des jeunes lycéens, collégiens et étudiants, afin de discuter de la situation actuelle et de l'avenir qu'il nous faut préparer.

Aujourd'hui, le gouvernement poursuit sa politique contre les plus humbles, contre les pauvres et contre le monde du travail en général. Après les retraites, il est en train de faire voter les différentes mesures de sa réforme sur la Sécurité sociale, mesures qui sont autant de coups contre la population laborieuse. Il annonce des mesures d'économie tout azimut dans des domaines vitaux pour la collectivité – comme celui de la santé – alors que dans

le même temps il consacre des milliards au budget de l'armée et à des commandes d'armes, totalement inutiles. Pour le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy, les travailleurs ne travaillent pas assez, les chômeurs seraient des fainéants, les malades se soigneraient trop et seraient des fraudeurs. Dans le même temps, les subventions aux patrons et les exonérations de charges sociales continuent de plus belle, alors que leurs profits se portent à merveille et que les patrons ne se gênent pas pour exercer un véritable chantage permanent à la délocalisation et à la fermeture de leurs entreprises, pour obtenir des salariés toujours de nouveaux sacrifices. Sans parler des licenciements collectifs qui se poursuivent et privent de leur gagne-pain des centaines, parfois des milliers de travailleurs.

Pour l'ensemble du monde du travail, cette situation devient chaque jour plus insupportable. D'autant plus qu'elle n'a rien d'une fatalité et qu'il pourrait en aller autrement si les travailleurs reprenaient confiance dans leur capacité à contraindre patrons et gouvernants à faire marche arrière. C'est de cela que nous voulons discuter avec tous ceux qui le souhaitent.

Vous trouverez ci-dessous les villes où les équipes itinérantes de camarades feront étapes dans les jours prochains. Dans chaque ville, des affiches préciseront le lieu exact où vous pourrez nous trouver, suivre avec nous un montage vidéo et acheter notre hebdomadaire *Lutte Ouvrière* si vous le souhaitez. Venez rencontrer nos camarades et partager un moment de discussion fraternelle.



Les villes-étapes

Orne - Sarthe - Eure - Eure-et-Loir

Vendredi 16 juillet :
Le Lude (Sarthe)
Samedi 17 juillet :
Château-du-Loir (Sarthe)
Préciné
Sablé-sur-Sarthe

Seine-Maritime

Vendredi 16 juillet :
Barentin (Seine-Maritime)
Samedi 17 juillet :
Dieppe (Seine-Maritime)

Champagne - Ardenne

Vendredi 16 juillet :
Nogent-sur-Seine (Aube)
Samedi 17 juillet :
Saint-Dizier (Haute-Marne)

Normandie

Vendredi 16 juillet :
Val-de-Reuil (Eure)
Samedi 17 juillet :
Evreux - La Madeleine (Eure)

Mayenne - Manche - Ille-et-Vilaine

Vendredi 16 juillet :
Avranches (Manche)
Granville (Manche)
Samedi 17 juillet :
Saint-Lô (Manche)
Granville (Manche)
Lundi 19 juillet :
Mayenne (Mayenne)
Gorron (Mayenne)
Mardi 20 juillet :
Vitré (Ille-et-Vilaine)
Châteaubourg (Ille-et-Vilaine)
Ernée (Mayenne)
Mercredi 21 juillet :
Fougères (Ille-et-Vilaine)
Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)
Jeudi 22 juillet :
Evron (Mayenne)
Villaines-la-Juhel (Mayenne)
Vendredi 23 juillet :
Laval (Mayenne)

Bretagne

Vendredi 16 juillet :
Châteaulin (Finistère)
Samedi 17 juillet :
Quimper (Finistère)
Lundi 19 juillet :
Landivisiau (Finistère)

Mardi 20 juillet :
Landerneau (Finistère)
Mercredi 21 juillet :
Callac (Côtes-d'Armor)
Jeudi 22 juillet :
Lannion (Côtes-d'Armor)
Vendredi 23 juillet :
Guingamp (Côtes-d'Armor)
Samedi 24 juillet :
Morlaix (Finistère)

Picardie et Nord-Pas-de-Calais

Vendredi 16 juillet :
La Capelle (Aisne)
Samedi 17 juillet : Guise (Aisne)
Sains-Richaumont (Aisne)
Lundi 19 juillet : Bohain-en-Vermandois (Aisne)
Fresnoy-le-Grand (Aisne)
Mardi 20 juillet :
Masnières (Nord)
Caudry (Nord)
Mercredi 21 juillet :
Le Cateau-Cambrésis (Nord)
Jeudi 22 juillet :
Péronne (Somme)
Epeville (Somme)
Vendredi 23 juillet :
Bapaume (Pas-de-Calais)
Roye (Somme)
Samedi 24 juillet :
Tergnier (Aisne)

Ain et Haute-Savoie

Lundi 19 juillet :
Bonneville (Haute-Savoie)
Mardi 20 juillet :
Rumilly (Haute-Savoie)
Mercredi 21 juillet :
Annemasse (Haute-Savoie)
Jeudi 22 juillet :
Douvaine (Haute-Savoie)
Vendredi 23 juillet :
La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)

Aveyron-Tarn

Lundi 19 juillet : Castres (Tarn)
Mardi 20 juillet : Mazamet (Tarn)
Mercredi 21 juillet : Gaillac (Tarn)
Jeudi 22 juillet : Graulhet (Tarn)
Vendredi 23 juillet :
Carmaux (Tarn)

• Écho de la caravane Orne

Hôpital : on ferme !

À la Ferté-Macé, la suppression de trois services de l'hôpital inquiète la population, qui craint à court terme la fermeture totale de l'établissement. Nous en avons eu de nombreux échos.

Une infirmière de 55 ans : « Ils ferment les urgences, la chirurgie et la maternité, un bâtiment tout neuf ! » Dans le bulletin municipal, l'argumentation pour tenter de justifier la fermeture consiste à expliquer que les chirurgiens approchent de la retraite, qu'il n'y aura pas de relève, et donc autant fermer tout de suite... L'infirmière a poursuivi : « On a défilé dans la ville, il y a eu un comité de soutien. J'ai même fait grève pour la première fois de ma vie et ils m'ont retiré ça sur le salaire. C'est incroyable : on défend nos

droits et ils nous retirent de l'argent ! »

Un homme de service craint le chômage : « On est nombreux à être contractuels, on sera les premiers virés et, en dehors de l'hôpital, il n'y a pas de travail. »

Une jeune femme de 22 ans, enceinte, sans travail et sans ressources : « Et je vais accoucher où ? À Flers, à 25 km ? »

Une autre jeune femme nous a raconté comment, justement, elle est déjà contrainte d'amener son bébé à Flers chaque semaine pour des examens : « Le taxi, c'est 59 euros chaque semaine. Ce n'est pas remboursé. Et comment vous faites, quand vous avez trois enfants, pour vivre avec 393 euros par mois ? »

• Écho de la caravane Manche

Les salariés face à l'appétit des patrons

Dans la Manche, Condé-sur-Vire est dominé par l'usine Elle-et-Vire, filiale du géant Bongrain de l'agro-alimentaire. Dans la ville, trône la statue du fondateur de l'usine et ex-maire de Condé. Mais les travailleurs, eux, payent un lourd tribut aux profits de leurs patrons.

Ainsi une habitante expli-

quait ce qu'elle avait vu : « L'usine est passée de 1200 à 400 employés. Mon fils, qui auparavant travaillait sur une machine, a dû travailler sur deux machines. Résultat, c'est la course permanente et, à 53 ans, il est complètement usé et cassé, sans savoir s'il pourra tenir jusqu'à la retraite ». Sans commentaire.

Samedi 24 juillet : Albi (Tarn)
Etang de Berre
Lundi 19 juillet :
Salon (Bouches-du-Rhône)
Mardi 20 juillet :
Miramas (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 21 juillet :
Vitrolles (Bouches-du-Rhône)
Jeudi 22 juillet :
Istres (Bouches-du-Rhône)
Vendredi 23 juillet :
Martigues (Bouches-du-Rhône)
Samedi 24 juillet :
Gardanne (Bouches-du-Rhône)

Pas-de-Calais

Lundi 19 juillet : Gravelines (Nord)

Mardi 20 juillet : Boulogne-sur-Mer
Mercredi 21 juillet : Le Portel
Jeudi 22 juillet : Arques
Vendredi 23 juillet : Calais
Samedi 24 juillet : Lillers

Vosges

Lundi 19 juillet :
Raon l'Étape
Mardi 20 juillet :
Saint-Dié
Mercredi 21 juillet : Saint-Amé
Jeudi 22 juillet : Xertigny
Vendredi 23 juillet : Vincey
Samedi 24 juillet :
Rupt-sur-Moselle